

## **Premières propositions régionales pour la nouvelle stratégie nationale biodiversité**

Dans le cadre du comité régional biodiversité qui s'est tenu le 12 mars en présence de la secrétaire d'État Bélangère Abba en charge de la biodiversité, des premières contributions ont pu être exprimées par les membres du CRB en séance. Il est proposé sur la base du présent document de compléter ces propositions d'ici mi-avril en vue d'adresser une contribution régionale du CRB pour fin avril.

Les propositions qui suivent sont issues de plusieurs chantiers en cours à l'échelle régionale :

- les ateliers de la séance du CRB de juin 2019 qui ont permis d'élaborer le plan régional d'action Etat-Région,
- le groupe de travail du CRB sur l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB),
- le groupe de travail du CRB sur la mobilisation des territoires et des citoyens,
- l'appel à contribution sur la SAP.

En s'appuyant sur ces travaux et contributions et sur le retour d'expérience de certaines actions du plan régional d'action, il en ressort des besoins, pour lesquels une traduction pourrait être formulée en propositions pour la SNB.

**Sur cette base, le collectif Etat (DREAL, OFB et Agences de l'eau) et Région propose de retenir 3 grands objectifs et 15 propositions formulées ci-dessous.**

## Mobiliser tous les acteurs et les citoyens pour préparer l'avenir :

*La biodiversité ne doit pas être qu'un sujet générateur de contraintes. C'est un enjeu majeur de société et un atout pour les territoires (attractivité, santé, résilience, changement climatique...)*

- 1) **Mobiliser les décideurs au plus haut niveau** (grands élus, préfets, hauts fonctionnaires)
- 2) Adapter les référentiels nationaux de **formation** pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et territorialiser, en proximité, l'offre de formation notamment continue .
- 3) Travailler avec le ministère de l'Education nationale (moyens, cadre...) pour faciliter la mise en place dans les territoires de projets d'éducation à l'environnement comme les aires terrestres éducatives, et avec le ministère de l'Agriculture pour mieux intégrer les enjeux biodiversité dans les programmes pédagogiques à destination des futurs professionnels agricoles,
- 4) Profiter de la SNB pour **moderniser la communication visant à mobiliser sur la biodiversité** au plus proche des enjeux et territoires : mettre à disposition dans le cadre de la SNB les moyens d'une communication locale ou la possibilité d'adapter ou compléter la communication nationale par des enjeux ou spécificités locales. La biodiversité, un atout pour les territoires (lien santé, lien attractivité, ...).
- 5) Prévoir dans la SNB un suivi de l'état de la biodiversité à l'échelle **territoriale en s'inspirant pas exemple des indicateurs biodiversité** de l'ONB et des SRADDET
- 6) Développer des études sur les **effets du changement climatique** sur la fonctionnalité des écosystèmes et des espaces de connexions et des outils pour passer à l'action (SFN...).

## Améliorer l'efficacité des moyens de restauration et de préservation de la biodiversité

*Des cadres nationaux, mais nécessité d'un pilotage régional des moyens et des adaptations pour une action plus efficiente*

- 7) Mobiliser **des fonds** pour reconquérir la biodiversité dans les espaces dégradés.
- 8) Mettre en place des outils financiers sur des enjeux sous-dotés, notamment les milieux secs et la nature ordinaire, la nature en ville, l'ingénierie et les services mutualisés, acquisition foncière... .
- 9) Mettre en place des moyens pour la gestion de toutes les aires protégées (yc des arrêtés de protection).
- 10) Simplifier le montage de projet et l'action dans les territoires dans un contexte de multiplication de sources de financements, appels à projets, interlocuteurs : **prévoir une mise en œuvre coordonnée à une échelle opérationnelle régionale autour du collectif Etat-Région, et du rôle de chef de file de la Région** (en lieu et place d'une échelle nationale ou de bassin) pour faciliter le travail des porteurs de projets et l'ingénierie locale (ex : animation TEN, pôle régional arbre...).

## **Intégrer impérativement les enjeux de biodiversité dans toutes les filières et politiques sectorielles**

*Un impératif de survie qui justifie de prioriser l'évitement et en faire un enjeu politique fort et positif*

- 11) Inscrire la nouvelle SNB dans l'actualité 2021 de gestion de crise (écologique, sanitaire, climatique...) et porter globalement une vision décloisonnée et intégrée des enjeux et des approches
- 12) Pour chaque politique sectorielle, plan programme, justifier **la prise en compte des enjeux biodiversité dès la conception** : préservation des espèces, des habitats et des continuités écologiques. Créer un outil commun d'évaluation simple d'utilisation pour les financeurs et pour la commande publique.
- 13) **Impulser, Accompagner et soutenir les filières économiques locales valorisant la biodiversité dans les territoires (principes de l'agro-écologie, services en faveur de la biodiversité, lien industrie, PME, services ...) à l'aide de nouveaux outils incitatifs .**
- 14) Disposer d'indicateurs nationaux territorialisables de **suivi et de pilotage des pratiques** agro-écologiques (infrastructures agro-écologiques par exemple), de gestion forestière, d'aménagement, visant un gain net de biodiversité. Documenter en particulier les effets sur la biodiversité
- 15) Mettre en place un dispositif d'encouragement (financier, fiscal....) des collectivités pour une **gestion territorialisée de la compensation**